



Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo
1951 - 2023

130 B.P. 109 Aného – Togo

Standard: (+228) 70 52 67 67

www.lacs1.mairie.tg

contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Faïtière
des Communes du TOGO
(F.C.T)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT - SBT)

N° 030/2026/MATGLAC/RM/PL/CL1-CAB-SC

COMMUNIQUE

La mairie de la Commune des Lacs 1 porte à la connaissance de la population qu'elle recrute un agent de sécurité pour le compte d'une structure de la place. L'intéressé (e) doit être de nationalité togolaise demeurant dans la Commune des Lacs 1, de préférence dans la ville d'Aného. Il (ou elle) doit avoir le niveau minimum de la classe de 4^{ème} et être âgé entre 25-45 ans.

Pieces à fournir :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire de la Commune des Lacs 1
- Un Curriculum Vitae
- Une photo complète
- Une photocopie de la carte d'identité ou d'électeur ou d'ANID
- Une photocopie d'une pièce d'identité de la personne à prévenir

NB : le dossier de candidature est à déposer au secrétariat administratif de la mairie aux heures de service. Date limite : mercredi 14 octobre 2026.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter : le 90 11 93 80.

Fait à Aného, le

Le Maire



Me Alexis John C.D. AQUEREBURU